

MUNICIPALITÉ DE GRENVILLE-SUR-LA-ROUGE

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal, tenue à l'hôtel de ville de Grenville-sur-la-Rouge, mardi le 29 septembre, à 16h30.

Présents :

Le maire	John Saywell
Les conseillers :	Claude Cadieux Robert D'Auzac Sébastien Gros Michel Perreault
Le directeur général :	Jean-François Bertrand

Absente(s) :

	Daniel Gauthier Louise Gorman
--	----------------------------------

Le conseil, avant de procéder aux affaires de cette séance, constate que l'avis de convocation a été signifié tel que requis par le Code municipal aux membres du conseil Louise Gorman et Daniel Gauthier qui ne sont pas présents à l'ouverture de la séance.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après constatation du quorum, la séance est ouverte à 16h35 par John Saywell, maire de la Municipalité de Grenville-sur-la-Rouge.

2015-09-227 Résolution - Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Sébastien Gros et résolu que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que déposé.

Adopté à l'unanimité

TRAVAUX PUBLICS

2015-09-228 Résolution - Octroi d'un contrat pour la réalisation des travaux de correction sur deux tronçons du chemin Kilmar (Km 3 et Km 9);

CONSIDÉRANT le procès-verbal de l'ouverture de soumissions pour la réalisation des travaux de de réfection de deux tronçons du chemin Kilmar (km 3 et Km 9);

CONSIDÉRANT la recommandation de la firme d'ingénierie Ingémax quant à la conformité de la plus basse soumission reçue;

Il est proposé par Claude Cadieux, en considération de la plus basse soumission conforme telle que reçue lors de l'ouverture des soumissions, le 29 septembre 2015, et eu égard à la recommandation de la firme d'ingénierie Ingémax, d'octroyer à Émile Foucault Inc. le contrat pour la réalisation des travaux de réfection de deux tronçons du chemin Kilmar (Km3 et Km 9) et ce, pour le montant soumis de 1 233 347,17 \$ y incluant les taxes applicables.

Adopté à l'unanimité

2015-09-229 Résolution - Acquisition d'un ponceau à être installé sur le chemin Harrington;

CONSIDÉRANT la teneur des travaux à être réalisés sur un tronçon du chemin Harrington (phase 3) ;

CONSIDÉRANT la nécessité de procéder immédiatement au changement d'un ponceau jugé non sécuritaire ;

CONSIDÉRANT la recommandation du technicien en génie civil de la MRC d'Argenteuil quant au type de ponceau requis ;

Il est proposé par Robert D'Auzac et résolu d'autoriser l'achat, de l'entreprise Marcel Baril, de deux ponceaux requis pour procéder à la réparation d'un tronçon du chemin Harrington au prix de 22 092,64 \$ plus les taxes applicables. Ladite dépense sera prélevée à même le fonds de roulement et sera remboursable sur une période d'un (1) an.

Adopté à l'unanimité

2015-09-230 Résolution - Avis de motion en vue de l'adoption d'un règlement visant à contrôler la circulation de véhicules lourds sur certains chemins de la Municipalité

Le conseiller Sébastien Gros donne avis de motion qu'il, ou en son absence un autre conseiller, présentera à la prochaine séance ou à toute autre séance ultérieure de ce conseil, un règlement visant à contrôler la circulation de véhicules lourds sur certains chemins de la Municipalité.

Adopté à l'unanimité

PÉRIODE DE QUESTIONS

2015-09-231 Levée de la séance

Les points à l'ordre du jour étant tous épuisés, il est proposé par Sébastien Gros et résolu que la présente séance soit levée à 17h05

Adopté à l'unanimité

John Saywell
Maire

Jean-François Bertrand
Directeur général et secrétaire-trésorier

MUNICIPALITÉ DE GRENVILLE-SUR-LA-ROUGE

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal, tenue à l'hôtel de ville de Grenville-sur-la-Rouge, mardi le 29 septembre, à 16h30.

Présents :	Le maire	John Saywell
	Les conseillers :	Claude Cadieux Robert D'Auzac Sébastien Gros Michel Perreault
	Le directeur général :	Jean-François Bertrand
Absente(s) :		Daniel Gauthier Louise Gorman

Le conseil, avant de procéder aux affaires de cette séance, constate que l'avis de convocation a été signifié tel que requis par le Code municipal aux membres du conseil Louise Gorman et Daniel Gauthier qui ne sont pas présents à l'ouverture de la séance.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après constatation du quorum, la séance est ouverte à 16h35 par John Saywell, maire de la Municipalité de Grenville-sur-la-Rouge.

2015-09-227 Résolution - Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Sébastien Gros et résolu que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que déposé.

Adopté à l'unanimité

TRAVAUX PUBLICS

2015-09-228 Résolution - Octroi d'un contrat pour la réalisation des travaux de correction sur deux tronçons du chemin Kilmar (Km 3 et Km 9);

CONSIDÉRANT le procès-verbal de l'ouverture de soumissions pour la réalisation des travaux de de réfection de deux tronçons du chemin Kilmar (km 3 et Km 9);

CONSIDÉRANT la recommandation de la firme d'ingénierie Ingémax quant à la conformité de la plus basse soumission reçue;

Il est proposé par Claude Cadieux, en considération de la plus basse soumission conforme telle que reçue lors de l'ouverture des soumissions, le 29 septembre 2015, et eu égard à la recommandation de la firme d'ingénierie Ingémax, d'octroyer à Émile Foucault Inc. le contrat pour la réalisation des travaux de réfection de deux tronçons du chemin Kilmar (Km3 et Km 9) et ce, pour le montant soumis de 1 233 347,17 \$ y incluant les taxes applicables.

Adopté à l'unanimité

2015-09-229 Résolution - Acquisition d'un ponceau à être installé sur le chemin Harrington;

CONSIDÉRANT la teneur des travaux à être réalisés sur un tronçon du chemin Harrington (phase 3) ;

CONSIDÉRANT la nécessité de procéder immédiatement au changement d'un ponceau jugé non sécuritaire ;

CONSIDÉRANT la recommandation du technicien en génie civil de la MRC d'Argenteuil quant au type de ponceau requis ;

Il est proposé par Robert D'Auzac et résolu d'autoriser l'achat, de l'entreprise Marcel Baril, de deux ponceaux requis pour procéder à la réparation d'un tronçon du chemin Harrington au prix de 22 092,64 \$ plus les taxes applicables. Ladite dépense sera prélevée à même le fonds de roulement et sera remboursable sur une période d'un (1) an.

Adopté à l'unanimité

2015-09-230 Résolution - Avis de motion en vue de l'adoption d'un règlement visant à contrôler la circulation de véhicules lourds sur certains chemins de la Municipalité

Le conseiller Sébastien Gros donne avis de motion qu'il, ou en son absence un autre conseiller, présentera à la prochaine séance ou à toute autre séance ultérieure de ce conseil, un règlement visant à contrôler la circulation de véhicules lourds sur certains chemins de la Municipalité.

Adopté à l'unanimité

PÉRIODE DE QUESTIONS

2015-09-231 Levée de la séance

Les points à l'ordre du jour étant tous épuisés, il est proposé par Sébastien Gros et résolu que la présente séance soit levée à 17h05

Adopté à l'unanimité

John Saywell
Maire

Jean-François Bertrand
Directeur général et secrétaire-trésorier